



AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MERCREDI 8 MARS 2023 À 18 H 30 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1146-1

1. La Ville de Mascouche tiendra une assemblée publique de consultation le **mercredi 8 mars 2023, à 18 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 3038, chemin Sainte-Marie, à Mascouche, sur le projet de règlement mentionné ci-dessous et adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 13 février 2023 :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1146-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 1146 AFIN DE PERMETTRE LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DANS UNE ZONE DE CONTRAINTE À L'ÉGARD D'UNE NORME NE PORTANT PAS SUR UNE CONTRAINTE

Le projet de Règlement numéro 1146-1 a pour objet de :

- Permettre le dépôt d'une demande de dérogation mineure dans une zone de contrainte à l'égard d'une norme ne portant pas sur une contrainte;
- Préciser qu'une demande de dérogation mineure ne peut pas être accordée si elle aggrave le risque en matière de sécurité ou de santé publiques ou si elle porte atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général dans une zone de contrainte.

Le projet de Règlement numéro 1146-1 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

2. Au cours de l'assemblée publique mentionnée au paragraphe 1, le projet de Règlement numéro 1146-1 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de Règlement peut être :
 - consulté sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>;
 - obtenu par courrier électronique à l'adresse suivante : greffe@mascouche.ca;
 - obtenu sans frais, par toute personne qui en fait la demande, au bureau de la greffière à l'hôtel de ville située au 3034, chemin Sainte-Marie;
 - obtenu par une demande par téléphone au 450 474-4133, poste 2810.

Donné à Mascouche le 22 février 2023.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot